

Les travaux de notre Chambre

RÉSUMER en quelques pages les principaux travaux de notre Chambre de Commerce en ces derniers temps, parmi lesquels le commerce du pays est heureux de constater l'établissement prochain de l'école des hautes études commerciales, grâce au dévouement éclairé des hommes de progrès de notre Chambre et notamment de M. Isaïe Préfontaine devenu le président du bureau de direction de cette école, signaler quelques-unes des questions encore à l'étude pour faire appel au concours de l'expérience de tous les membres actuels et de tous les autres citoyens soucieux de remplir leur devoir de participer à l'étude des matières d'intérêt commercial et par le fait même des conditions de la prospérité générale du pays ; enfin, rappeler en quelques chiffres l'état croissant des affaires commerciales du pays, telles sont les raisons qui nous ont portés à publier ce second bulletin spécial de fin d'année.

Nous reproduisons avec satisfaction les statistiques générales de notre commerce domestique et étranger, celles de nos banques, des assurances et autres institutions en indiquant le rôle imposant de notre métropole dans les progrès gigantesques du pays.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle de notre Chambre tenue en février dernier, plusieurs des vœux exprimés lors par M. C. H. Catelli, notre président, se sont réalisés pour le plus grand avantage du Canada. On a fait droit à notre juste réclamation d'une augmentation de subside fédéral à la province en rapport avec l'augmentation de notre population (1) ; on a aboli les taxes provinciales sur les commis-voyageurs qui gênaient la liberté du commerce. Les autorités du pays ont obtenu la conclusion d'un nouveau traité de commerce franco-canadien en vue de l'obtention duquel notre Chambre leur a transmis toute une série de rapports et autres documents, entre autres : un travail communiqué par la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique de Paris.

Sans aller jusqu'à nous donner un véritable code de commerce, le

(1) Voir le *Bulletin* de notre Chambre, 1901.